

Commune de TRAMAYES

Projet de réhabilitation extension de l'école maternelle en école primaire

Ce projet s'inscrit dans une [programmation pluriannuelle de la commune de TRAMAYES](#)¹

Historique de la démarche

Depuis plus de trente ans, la commune de Tramayes a pour projet de fusionner ses deux écoles, maternelle et élémentaire, pour faire une école primaire sur un lieu unique. Toutefois cela représente un investissement important et de nombreuses réflexions ont été menées pour aboutir au projet actuel.

En 2003, lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, il a été acté que l'implantation de cette école primaire serait à proximité des locaux de l'actuelle école maternelle. A une extrémité de la rue Neuve, dans un périmètre très réduit, et pratiquement à la même altitude, on trouve l'école maternelle, la salle des fêtes dans laquelle a lieu la cantine scolaire, un terrain multisport implanté en 2013, un terrain de football refait en 2009, un skate park de 2005 et une salle omnisport. La bibliothèque intercommunale est à l'autre bout de la rue Neuve, soit à moins de 500 mètres de l'école maternelle. Il est à noter que la mairie est aussi sur la rue Neuve.

La nouvelle équipe municipale mise en place lors des élections de 2014 a résolument pris en charge le dossier. Toutefois, avant de s'engager dans l'immobilier, des contacts ont été pris avec l'inspection d'académie et les communes voisines afin de faire un projet qui n'ampute pas l'avenir. Toutefois, ces communes ont clairement exprimé le souhait de conserver en propre leur scolarité sur leur unité territoriale.

Etablissement du projet

Afin d'établir un cahier des charges cohérent et correspondant à ses attentes, le conseil municipal a fait appel au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de Saône et Loire et à l'agence technique départementale. Parallèlement une commission scolaire constituée d'élus communaux, de professeurs des écoles, de parents d'élèves et d'agents communaux a été constituée et a fait de nombreuses visites de sites. Tout ceci a conduit à un document en date de mars 2016 qui [amendé en juillet 2016](#)² a servi de base à une consultation de cabinets d'architectes sous forme d'un concours. Il est à noter que le projet porte sur une réalisation de 5 classes mais extensible à 8 classes, ceci afin de garder des possibilités d'extension soit pour des besoins internes à Tramayes, soit pour satisfaire à des demandes ultérieures de communes voisines.

A la suite de cette consultation, le 21 octobre 2016, le conseil municipal a retenu le cabinet Mireille ROULLEAU de Dompierre les Ormes. Toujours sur la base d'un travail en échange avec la commission scolaire, ce cabinet déposé un [dossier de permis de construire](#)³ le 14 janvier 2017. Ce dernier a reçu un [avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France](#)⁴ le 10 février 2017.

¹ http://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/17-01-18_Dossier_presentation_projets_pluriannuels.pdf

² http://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/TramayesGpeScolaire.pdf

³ http://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/Dossier%20PC%20Tramayes.zip

⁴ http://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/Dossier_pc54517S0001.pdf

Planification des travaux

L'avant-projet sommaire montre qu'il y a essentiellement trois postes de travaux :

- La réhabilitation des locaux scolaires actuels. Le bâtiment rénové sera essentiellement affecté à l'école élémentaire.
- La création d'une école maternelle qui sera située en lieu et place de l'actuel préau. A l'extrémité Ouest on trouve une salle d'évolution.
- La création d'une garderie périscolaire.

L'avant-projet détaillé est présenté à la commission scolaire le 20 février 2017. A la suite la consultation des entreprises va se faire de telle sorte que fin mai le conseil municipal puisse statuer sur le choix des entreprises, sous réserve que le permis de construire soit attribué.

Ainsi les travaux pourraient débiter dès la sortie des classes, soit vers la mi-juillet 2017. L'objectif est de les finaliser en 2018 de tel sorte que les bâtiments soient opérationnels pour la rentrée scolaire fin août 2018.

Montage financier

L'avant-projet sommaire permet de donner le [détail des coûts travaux](#)⁵ sur les trois postes de travaux. L'opération financière est lourde pour la commune. Toutefois cette dernière avait fait une anticipation qui lui permet d'attribuer des fonds propres. Dans le cadre de la labellisation Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, un financement est apporté par le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et de la Mer.

Des demandes de compléments de subventions auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de Saône et Loire et de la Caisse d'Allocation Familiale ont été formalisées par le conseil municipal lors de sa réunion du 20 janvier 2017. Ceci a conduit au tableau de financement prévisionnel suivant :

Nature des travaux	Réhabilitation de locaux scolaires	Création d'une école maternelle avec garderie	Total
Montant HT des travaux	650 000	950 000	1 600 000
Ingénierie HT	85 313	124 688	210 000
Total coût HT	735 313	1 074 688	1 810 000
Total coût TTC	882 375	1 289 625	2 172 000
TEPCV	100 000		100 000
DETR		250 000	250 000
FSIPL	250 000		250 000
CD Appel à projet 2017		80 000	80 000
CAF		50 000	50 000
Total subventions	350 000	380 000	730 000
Pourcentage subventions	48%	35%	40%
Fond propre	162 500	237 500	400 000
FCTVA	141 180	206 340	347 520
Emprunt	228 695	465 785	694 480

⁵ http://www.tramayes.com/Groupe_scolaire/Avant_projet_sommaire.pdf

Description du projet (document issu du dossier de permis de construire)

L'école maternelle actuelle est implantée Rue Neuve, qui comme son nom l'indique, est relativement récente. Elle a été réalisée mi XIX^{ème} siècle et a induit de profondes modifications dans le tissu urbain ; axe de communication vers le Sud-Ouest, elle a supplanté l'actuelle rue de l'Église.

Le terrain de l'école est situé au croisement avec la Charrière des Sœurs - ruelle qui relie l'Église aux quartiers Est de Tramayes en traversant le talweg Sud.

À la croisée de deux voies importantes mais également en entrée de bourg, l'école a été construite alors que toute la rue n'était pas encore réalisée. En 1870, il a été décidé que l'école marquerait l'entrée du bourg tel un pavillon d'octroi, belle métaphore pour un édifice public dédié à la transmission du savoir.

Le terrain de l'école a été nivelé. Surface horizontale creusée dans le flanc de la colline, ses limites Nord et Est sont les murs de soutènement qui contiennent les terres du Mont Vannas tandis qu'au Sud et à l'Ouest le terrain est en surplomb sur l'espace public.

L'école, construite avant la promulgation des lois dites "Jules Ferry", s'apparente à un monument : une modénature riche et une implantation centrale méticuleuse, savante - dans la géométrie de la rue, en recul d'alignement, le bâtiment présente une belle monumentalité d'inspiration classique renforcée par l'avancée de la façade de représentation. En contrebas de l'église, le bâtiment assume sa rivalité discrète.

Nous avons fait le choix de laisser intact tout ce dispositif dans le cadre du projet de réhabilitation-extension de l'école. D'autant qu'il ménage une magnifique cour ensoleillée ouverte sur le grand paysage.

L'extension ne doit pas "faire ombre" à l'existant mais doit cependant profiter des mêmes atouts : les vues, l'ensoleillement.

Dans la configuration actuelle de la parcelle, le préau occupe une position singulière et intéressante - Implanté perpendiculairement à la Charrière des Sœurs, c'est une entité nettement dissociée de l'école. Il renforce la relation de l'école à la rue Neuve, il donne la mesure de la profondeur de la parcelle et l'école lui offre un cadre de vue sur le grand paysage. Ces deux volumes coexistent harmonieusement, révélant en tension leurs qualités respectives.

En toute logique le projet d'extension de l'école a "pris la place du préau". Bâtiment plus large, il préserve néanmoins le rapport révérencieux à l'école. Ils se frôlent, tout en conservant chacun leur intégrité.

Le programme (document issu du permis de construire)

La garderie

La journée pour les enfants allant à la garderie périscolaire est longue. Une nette dissociation entre la garderie et les bâtiments de l'école est primordiale. La garderie doit être un "ailleurs".

Un espace de plain pied est également vital : les enfants doivent pouvoir sortir, courir après une journée assis dans la classe.

Petit volume, en marge de la vie scolaire, la garderie est implantée à côté de l'entrée principale.

Les entrées

Une entrée principale est prévue en limite sud du terrain : un escalier implanté le long du four à pain permet l'accès à la cour de récréation. Une rampe, et un parking PMR, implantée de l'autre côté du four à pain permet l'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite. Rue Neuve, l'entrée est conservée et permet par le biais d'une rampe, longeant les limites de la parcelle, à 5,8% d'accéder au préau de l'école maternelle,

Le projet (document issu du permis de construire)

L'école maternelle

L'école maternelle est située sur la partie nord de la parcelle, parallèlement au mur de soutènement du préau actuel. Ce dernier est un bel ouvrage d'art. L'école maternelle s'en détache, le regarde, ménageant un chemin de ronde menant à la mare et au verger. Cette distanciation rend possible une arrivée de lumière. Le toit-terrasse végétalisé se soulève pour fabriquer le cône de lumière, apportant à la distribution et aux classes de l'école maternelle une lumière du Nord - lumière douce, stable et constante. Deux verrières éclairent la distribution : le ciel entre dans l'école.

À contrario les salles de classes s'ouvrent largement au Sud bénéficiant de longues perspectives visuelles. Un auvent protège ces espaces des rayons de soleil d'été tout en laissant passer ceux de l'hiver lorsqu'il faut réchauffer les lieux.

L'école élémentaire

L'école élémentaire occupe le bâtiment existant. Les trois classes sont en étage : deux au premier niveau et la troisième dans les combles. Un ascenseur extérieur rend accessible le premier étage. Une boîte de lumière au Nord-Ouest apporte la lumière nécessaire aux lieux d'enseignement. Cette classe "atypique", sera un moment particulier de la vie scolaire de l'enfant, (les années se suivent et ne se ressemblent pas).

Les préaux - les cours

Les deux préaux sont dans une configuration similaire, quant au parcours de l'élève dans l'école. Dans la continuité du parcours d'un élève qui entre ou sort de l'école, ce sont des lieux intermédiaires, seuils entre la cour et les cours.

Le préau de l'école primaire "habite" une grande partie du rez-de-chaussée de l'école actuelle.

Ce beau volume vide du préau inaugure la mise en relation entre le devant et le derrière de l'école, il n'y a plus un arrière mais une pluralité de lieux, il réunit tous les espaces extérieurs de l'école et enfin il occupe le bâtiment sans en modifier profondément les façades principales.

L'actuelle cour de récréation est un magnifique belvédère sur le grand paysage. Le projet ne modifie en rien sa disposition - il renforce ces qualités en re-nivellant la partie sud-est, qui actuellement descend relativement brusquement, pour accéder au portail principal - Le mur délimitant la future entrée à l'école maternelle est un mur de soutènement pour ce remblaiement - ce re-nivellement agrandit visuellement la cour. Une structure de motricité est positionnée entre les deux cours -

Les bureaux

Situés dans l'avancée de la façade principale du bâtiment existant, exposés au Sud-Est, ils sont également au centre de la vie scolaire. Avec vues sur la cour autant que sur le paysage, ils sont à égale distance des deux écoles, les bureaux sont véritablement communs aux deux structures.

Les matériaux

Les murs mitoyens de la garderie, les murs de la salle d'évolution, les murs de l'abri sont en béton simplement enduits.

La grande façade Sud de la maternelle et la façade Est de la garderie sont constituées de murs en béton revêtus d'un bardage de bois type « Eco Gris » sans entretien avec une altération superficielle du bois par les UV, l'eau et des champignons de bleuissement. Ce procédé écologique donne une surface grise uniforme sur toutes les façades à l'origine de la construction et au fil des années.

Les menuiseries seront soit en bois peint. Les menuiseries existantes en façade Sud-Est du rez-de-chaussée sont conservées. Les couleurs des menuiseries seront proches du RAL 7022.

Panneaux Photovoltaïques

Le soulèvement de la toiture terrasse de l'école maternelle pour la création d'un cône de lumière le long du chemin de ronde crée une surface inclinée idéale : Quarante mètres linéaires de panneaux photovoltaïques seront installés sur ce plan incliné.

Ce projet de réhabilitation-extension de l'école maternelle en école primaire permet de conserver toutes les qualités actuelles du lieu et propose une densification au sein de laquelle tous les espaces importants ont de belles échappées visuelles et où la grande échelle de la cour maintenue, rend possible l'extrême proximité de certains lieux.

Tramayes, le 12 février 2017